

S U P P L E M E N T
A U
C O R P S U N I V E R S E L
D I P L O M A T I Q U E
D U
D R O I T D E S G E N S.
T O M E P R E M I E R.





TRAITEZ de PAIX.

Ce tableau est une image de la Paix. On y voit deux hommes qui se jurent alliance universelle
de toute altérité d'ordre, de volonté, et de force d'armes.
Sur un autel, sur lequel des victimes, la Mort et la Paix s'entrevoient, et les deux autres
opposés qui sont placés pour assister, ont des préteurs - sans magistrat, pour faire croire
à leur sincérité.

Dans le bas - au milieu des flammes, et des débris, que brûlent quelques personnes, on voit l'Assemblée des Provinces, à qui rien n'est sacré, réunies en masse impénétrable aux démons; mais qui doivent préserver pour tous ce mariage pas de faire la paix, et la réconciliation de leurs fils.
Sur le devant on voit l'Assemblée, la Mort, et la Paix, et l'Assemblée contre la paix.

SUPPLEMENT AU CORPS UNIVERSEL DIPLOMATIQUE DU

DROIT DES GENS,

CONTENANT

L'HISTOIRE DES ANCIENS TRAITEZ,

Ou Recueil Historique & Chronologique des Traitez répandus dans les Auteurs Grecs & Latins, & autres Monumens de l'Antiquité, depuis les tems les plus reculez jusques à l'Empire de Charlemagne. Par Mr. BARBEYRAC, Docteur en Droit, & Professeur en la même Faculté dans l'Université de Groningue,

Pour servir d'Introduction au Corps Universel Diplomatique:

UN RECUEL DES TRAITEZ

D'Alliance, de Paix, de Trêve, de Neutralité, de Commerce & de Garantie, des Conventions, Pactes, Concordats, & autres Contrats &c. qui avoient échappé aux premières recherches de Mr. DU MONT; Continué jusqu'à présent par Mr. ROUSSET;

Enrichi d'une Table générale des Matières contenues dans le Corps Diplomatique & dans le Supplément:

AVEC

LE CEREMONIAL DIPLOMATIQUE DES COURS DE L'EUROPE,

Ou Collection des Actes, Mémoires & Relations qui concernent les Dignitez, Titularies, Honneurs & Prémices; les Fonctions publiques des Souverains, leurs Sacres, Couronemens, Marages, Entrees, Entrées; les Ambassadeurs, leurs Immunités & Franchises, leurs Démêlez &c. Recueilli en partie par Mr. DU MONT: Mis en ordre & considérablement augmenté par Mr. ROUSSET, Membre des Académies des Sciences de St. Petersbourg & de Berlin.



AMSTERDAM.
AT LA PLATE.

{ Chez les JANSSONS à WAESBERGE, WETSTEIN
& SMITH, & Z. CHATELAIN.
Chez P. DE HOND'T, la Veuve de Cu. LE VIER,
& J. NEAULME. }

TERREBLES.

M. DCC. XXXIX.



AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR DU SUPPLEMENT.

L'Ouvrage qu'on donne ici au Public, comprend trois Parties.
1^{re}. *Un Recueil Historique & Chronologique des anciens Traitez, pour servir d'Introduction au Corps Universel Diplomatique : Ouvrage du Savant Mr. Barbevrae, & rempli de l'Erudition qu'il répand dans tout ce qui sort de sa plume.* 2^e. *Le Supplément, proprement dit, au Corps Universel Diplomatique de feu Mr. Du Mont.* Enfin 3^e. *Le Cérémonial Diplomatique des Cours de l'Europe.*

Ce n'est pas à moi à rendre compte de la première Partie ; l'Auteur satisfara sans doute le Public à cet égard. Quant aux deux autres, c'est mon affaire. On trouvera, à la tête du *Cérémonial*, ce que j'ai à en dire : ainsi ma tâche se réduit ici, à parler du *Supplément* proprement dit. Il contient trois Parties, lesquelles renferment les *Traitez, Actes, Contrats, Conventions, &c.* qui avoient échappé aux premières recherches de Mr. Du Mont. Ce laborieux Auteur, obligé par son Emploi d'Historiographe de Sa Majesté Impériale de feuilleter les Chartres, les Registres & les Protocoles publics, y découvrit des Matériaux qui lui avoient été inconnus jusqu'alors, quoiqu'il en eût déjà recueilli & publié huit Volumes en seize Tomes in Folio. Ainsi il prit la résolution de dresser une seconde Collection, qu'il finit avec l'Année 1726. en disant, *On trouvera cette seconde Collection fort dérangée, parce que j'étois actuellement occupé à l'enrichir, lorsqu'il plut à Dieu de m'envoyer la dernière maladie dont je vais mourir ; comme il arriva en effet.* Les Libraires, qui ont fait l'acquisition de ces Manuscrits, m'ayant chargé de remplir le Plan de Mr. Du Mont, j'ai tâché de m'en acquitter en choisissant dans le nombre prodigieux de Pièces, même originales, dont étoit composée cette seconde Collection, celles qui pouvoient être de quelque utilité dans les Affaires politiques, & même par rapport à l'Histoire ; j'en ai ajouté quelques-unes que Mr. Du Mont n'avoit pas remarquées, & enfin j'ai continué ce Recueil jusqu'à la Guerre déclarée entre les Empires d'Orient, d'Occident, & de Russie. Voilà la part que j'ai au Supplément : c'est aux Lecteurs à juger si j'ai réussi, il ne me convient pas de louer mon travail.

HISTOIRE
DES
ANCIENS TRAITEZ,
OU
RECUEIL
HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE
Des Traitez répandus dans les Auteurs Grecs & Latins,
& autres Monumens de l'Antiquité,
DEPUIS
LES TEMS LES PLUS RECULEZ,
JUSQUES À
L'EMPEREUR CHARLEMAGNE.

Par Mr. BARBEYRAC,

Docteur en Droit, & Professeur en la même Faculté
dans l'Université de Groningue.

Première partie,

Qui va jusqu'à la Naissance de JESUS-CHRIST.



AMSTERDAM, { Chez les JANSSONS à WAESBERGE, WETSTEIN } LIBRAIRES.
A L'ISLE HAYE, { & SMITH, & Z. CHATELAIN.
Chez P. DE HONDRT, la Veuve de CH. LE VIER,
& J. NEAULME, }
M. DCC. XXXIX.



A SON ALTESSE SERENISSIME
MONSIEUR
GUILLAUME-CHARLES-
H E N R I - F R I S O ,
PRINCE D'ORANGE
E T D E N A S S A U ,

COMTE DE CATZENELNBOGEN, VIANDEN, DIETZ, SPIEGELBERG, BUREN & LEERDAM; MARQUIS DE TER VEER & VLIS-
SINGEN; BARON DE BREDA, BEILSTEIN, DE LA VILLE DE GRAVE, & DU PAYS DE CUYK, D'YSSSELSTEIN, CRANENDONK, EINDHOVEN, & LIESVELD; SEIGNEUR DE BRÉDEVOORT, TURNHOUT, GEERTRUYDENBERG, WILLEMSTAD, CLUNDERT, ST. MARTENS DYK, SEVENBERGEN, STEENBERGEN, DE LA HAUTE

TOME I.

*

& BAS-



HISTOIRE DES ANCIENS TRAITEZ, OU RECUVEIL HISTORIQUE & CHRONOLOGIQUE

Des Traitez répandus dans les Auteurs Grecs & Latins,
& autres Monumens de l'Antiquité ; depuis les tems les
plus reculez jusques à l'Empereur CHARLEMAGNE.

PREMIERE PARTIE,

Qui va jusqu'à la Naissance de JESUS-CHRIST.

ARTICLE I.

TRAITE entre divers Peuples de la GRECE, pour l'établissement du Conseil des AMPHICHTYONS.

ANNEE (1) 1496, avant JESUS-CHRIST.

VOICI le plus ancien Traité, que je trouve, dans ces tems obscurs où la Fable est mêlée avec l'Histoire : mais il est considérable par la nature & la durée de l'établissement, qui en fait l'objet. AMPHICHTYON, troisième Roi d'ATHENES, étoit monté sur le Trône, après avoir chassé (a) Cramus, son Beau-Père. La seconde Année de son règne, il engagea les Peuples de plusieurs Villes voisines à former ensemble un Conseil (b) général & perpétuel, pour y régler ce qui concerneroit leur bonne union, leur sûreté & leur défense commune contre les Barbares, dont ils étoient envirunnez. Il fit pour cet effet de sages réglements ; & ces réglements, approuvez de tous,

ARTICLE I. (1) Ou 1512, selon les fameux Mémoires d'Andrea, qui avancent aussi les tems de tous les Rois d' Athènes. Je suivre la Chronologie d'Eusebe, qui M. Desverres préfere, (See M. Desverres, New Cyclo., pag. 683. & 1512.) Ce grand Chronographe avance plusieurs

lui-même, qu'il n'y a rien de certain, sur quoi on puisse bien fixer la Chronologie de ces tems à regulier. Ainsi il n'est pas fait impossible de donner à un événement plusieurs dates ; sur tout pour ce qui regarde mon but principal.